



Dolbeau-Mistassini, le 24 mars 2023

**AUX PRODUCTEURS MEMBRES DU SYNDICAT
DES PRODUCTEURS DE BLEUETS DU QUÉBEC**

AVIS DE CONVOCATION

Madame,
Monsieur,

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle des membres du Syndicat des producteurs de bleuets du Québec, qui aura lieu :

**LE VENDREDI 14 AVRIL 2023
HÔTEL DU JARDIN, SALLE DU JARDIN
1400, BOULEVARD DU JARDIN
ST-FÉLICIEN, QC
SUIVANT L'AGA DU PLAN CONJOINT**

Des propositions de résolutions peuvent être déposées à nos bureaux, au plus tard, le 13 avril 2023 avant 15 h 00, ou encore sur place, le jour même de l'assemblée avant 8 h 30.

Nous vous rappelons que, conformément au *Règlement général du Syndicat des producteurs de bleuets du Québec* et du *Règlement sur les catégories de producteurs, leur représentation et leur cotisation annuelle à L'Union des producteurs agricoles*, tout producteur membre inscrit au registre du Syndicat à la date d'envoi du présent avis de convocation peut participer aux délibérations de l'assemblée générale annuelle et y a droit de vote, lequel s'exerce comme suit :

- le producteur individuel a droit à un vote qu'il exprime personnellement;
- les producteurs indivisaires ont droit à deux votes qu'ils expriment par deux d'entre eux;
- le producteur regroupé (personne morale, société et coopérative) a droit à deux votes qu'il doit exprimer par deux mandataires différents, chacun muni d'une procuration;
- le producteur constitué en personne morale avec un seul actionnaire a droit à un vote qu'il exprime par un mandataire muni d'une procuration.

...2

D'ailleurs, un modèle de procuration à cet effet vous est fourni en pièce jointe.

Prenez note que lors de cette assemblée, les résultats des élections postales seront dévoilés.

Votre participation est primordiale afin d'assurer le dynamisme du Syndicat. D'ailleurs, en fin d'assemblée, comme par les années passées, plusieurs prix de présence seront tirés.

Enfin, nous vous invitons à consulter l'ordre du jour de cette assemblée en pièce jointe.

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Nicolas Pedneault,
Président

p. j. Procuration
Ordre du jour

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES
DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BLEUETS DU QUÉBEC**

**HÔTEL DU JARDIN, SALLE DU JARDIN
1400, BOULEVARD DU JARDIN
ST-FÉLICIEN, QC LE VENDREDI 14 AVRIL 2023
SUIVANT L'AGA DU PLAN CONJOINT**

ORDRE DU JOUR

- 1.- Mot de bienvenue**
- 2.- Avis de convocation, lecture et adoption**
- 3.- Procédures des assemblées délibérantes**
- 4.- Ordre du jour, lecture et adoption**
- 5.- Procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle des membres du 23 avril 2022, lecture et adoption**
 - 5.1 Suivi du procès-verbal**
- 6.- Adoption des rapports annuels et états financiers déjà présentés et adoptés lors de l'assemblée générale du Plan conjoint et confirmation de l'auditeur indépendant nommé**
- 7.- Allocution de Stéphanie Levasseur de l'UPA**
- 8.- Autres rapports**
 - 8.1 Plan stratégique**
 - 8.2 Révision règlementaire**
 - 8.3 Promotion de la WBANA-Canada**
 - 8.4 Pollinisation**
- 9.- Élections des administrateurs et présentation du conseil d'administration**
- 10.- Étude des propositions de résolutions reçues, le cas échéant**
- 11.- Questions diverses**
- 12.- Prix de présence**
- 13.- Levée de l'assemblée**